

Messages clés suggérés pour l'étude du Comité INAN sur la restitution des terres aux communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis

Le mercredi 31 mai 2023

- Merci de m'avoir invité.
- La restitution des terres est un élément essentiel de la réconciliation. Un lien étroit avec notre terre fait partie des valeurs qui définissent notre identité en tant que peuples autochtones au Canada.
- Selon une étude publiée il y a deux mois par l'Environics Institute, 81 % des Canadiens considèrent que le contrôle insuffisant des autochtones sur leurs terres et de leurs ressources constitue un obstacle à la réconciliation.
- De plus en plus de Canadiens considèrent qu'il est nécessaire que les communautés autochtones aient davantage de compétences sur leurs territoires traditionnels. Le plan d'action de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) parle de la réconciliation comme d'une stratégie de mise en œuvre de la DNUDPA.
- Point essentiel : Cependant, nous devons comprendre que le transfert de terres ne suffira pas à apporter des améliorations à nos communautés. Le Canada doit être prêt à investir des ressources dans les réponses apportées par les autochtones à la gestion de nos territoires traditionnels. Nous devons appuyer le renforcement des capacités de nos communautés et accroître la compétence des Autochtones sur leurs terres traditionnelles. La fonction publique doit faciliter, soutenir et aider ce transfert vers les communautés autochtones.
- J'ai souvent demandé au personnel du Conseil de gestion financière des Premières Nations (CGFPN) de garder à l'esprit l'image d'une jeune fille grandissant dans une réserve des Premières Nations éloignée du Nord. Comment notre travail améliore-t-il sa vie et l'aide-t-il à réaliser ses rêves et ses objectifs, ainsi que les rêves et les objectifs de sa communauté?
- **On ne peut pas développer des communautés autochtones saines et durables, conformément à la DNUDPA, si nous ne disposons pas de terres et de compétence sur celles-ci. Vous devez être reconnu comme un gouvernement doté des pouvoirs et de la capacité financière appropriés.**
- **Dans les quelques minutes qui me sont imparties, voici quelques éléments que j'aimerais que le Comité prenne en considération.**

1. Les Premières Nations cherchent de plus en plus à développer leurs communautés pour répondre à la croissance démographique et aux nouvelles possibilités.
 - EI : Les frontières irrégulières d'Attawapiskat, une situation où une maison peut se trouver dans la réserve, mais pas l'espace de chaque côté. Il n'y a tout simplement plus assez d'espace pour construire des logements qui répondent aux besoins.
2. Nécessité de mettre l'accent sur l'expansion des réserves autochtones pour stimuler le développement, en particulier dans les grands centres comme Ottawa et Toronto.
 - EI : Le projet de développement de Senákw de la Nation des Squamish à proximité du pont de la rue Burrard; et l'hôtel des Premières Nations de Long Plain près de l'aéroport de Winnipeg.
 - Examiner le cas des réserves communes appartenant à plusieurs Premières Nations qui ont formé de nouveaux regroupements.
3. L'impact des changements climatiques sur les communautés autochtones, y compris les Nations déplacées de force sur des terres dont le Canada ne voulait pas.
 - EI : La Première Nation de Peguis, au Manitoba, est évacuée d'une plaine inondable presque chaque année. Les habitants ne peuvent toujours pas rentrer chez eux après les graves inondations de 2022.
4. Il faut tenir compte de la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire, y compris l'agriculture, la chasse et la pêche.
5. Le gouvernement fédéral s'est fixé pour objectif de protéger 30 % des terres et des eaux d'ici à 2030.
 - Cela doit se faire dans le cadre de consultations sérieuses avec les Premières Nations et d'une manière qui n'entrave pas le progrès économique, comme dans le cas de nombreuses autres initiatives gouvernementales imposées d'en haut depuis la Confédération.
 - Certaines Nations ont la possibilité d'ajouter des terres qu'elles pourraient ensuite gérer pour la biodiversité et les crédits de carbone en tant que source de revenus pour leur communauté.

6. Le programme d'AR du gouvernement fédéral est un programme descendant, dont les processus sont lourds et qui repose sur des hypothèses internes qui vont souvent à l'encontre des besoins des communautés. Le gouvernement a l'occasion d'appuyer un virage complet vers une approche dirigée par les Premières Nations, dans laquelle les communautés participent en tant que partenaires dès les premières étapes et non pas une fois que les décisions ont été prises ou planifiées.
- **Il est clair que nous avons besoin de terres pour notre population, que nous avons besoin de terres pour pouvoir générer des revenus, que nous avons besoin de terres pour pouvoir contribuer véritablement à l'économie canadienne.**
 - **De plus, les terres ne sont utiles aux Nations que si leurs gouvernements ont la capacité de gérer leurs affaires et si la compétence sur les terres est claire et respectée et que les pouvoirs d'application de la loi sont appropriés.**
 - **Nous avons besoin de l'appui du gouvernement actuel et des gouvernements à venir pour renforcer la capacité et la compétence des Autochtones à gérer les terres de leurs territoires traditionnels.**
 - Sans cela, dans 20 ans, quelqu'un sera à nouveau assis ici et soulèvera les mêmes difficultés. Et la jeune fille que j'ai mentionnée grandira et continuera de faire face à la pauvreté dont elle ne voit aucune issue.